

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

---

2022  
2023

---

## SOMMAIRE

<i>CHASSE</i>	....	<b>03</b>
<i>ÉLEVAGE</i>	....	<b>06</b>
<i>PÊCHE</i>	....	<b>08</b>
<i>VÉGÉTALISATION</i>	....	<b>11</b>
<i>CIRQUES</i>	....	<b>13</b>
<i>ANIMAUX DE COMPAGNIE</i>	....	<b>15</b>
<i>CORRIDA ET BOUVINE</i>	....	<b>17</b>
<i>JURIDIQUE</i>	....	<b>19</b>
<i>SENSIBILISATION</i>	....	<b>21</b>
<i>ZOOFRESQUE</i>	....	<b>23</b>
<i>POLITIQUE</i>	....	<b>25</b>
<i>COMMUNICATION</i>	....	<b>27</b>
<i>ORGANISATION INTERNE</i>	....	<b>29</b>
<i>BILAN FINANCIER</i>	....	<b>31</b>

NOS CAMPAGNES

---

CHASSE



# CHASSE A LA MARMOTTE

Cette année a été marquée par le lancement de la campagne visant à obtenir l'interdiction de la chasse à la marmotte sur le territoire national. En effet, **plus de 1000 marmottes sont chassées chaque année dont 400 rien qu'en Savoie.**

Notre illustratrice, Sophie Marie, a réalisé un visuel remarquable et très impactant ayant servi pour plusieurs actions de terrain et posts sur les réseaux sociaux.

En 2022, la chasse à la marmotte a été ouverte début septembre et a pris fin le 11 novembre. C'est la raison pour laquelle l'essentiel de nos actions se sont regroupées en automne.

Parmi les temps forts de cette campagne :

- Un **happening devant la Préfecture de Chambéry** début septembre 2022 avec des élus locaux et européens. Cette opération a donné lieu à plusieurs retombées presse ;
- **Deux opérations de tractage à Aix-les-Bains** en septembre et octobre 2022 ;
- Un **happening devant l'Hôtel de ville de Lyon** en octobre 2022. Cette action a donné lieu à des retombées presse ;
- Un **happening inter-ONG devant le Ministère de la Transition écologique à Paris** en novembre 2022 avec le député savoyard Jean-François Coulomme. Ce happening a donné lieu à des retombées presse ;
- Une **campagne d'affichage mobile en Isère** en octobre 2022 (camion publicitaire). Cette opération a donné lieu à des retombées presse ;
- Le lancement d'une pétition ayant recueilli **74600 signatures** en ligne sur le site *mesopinions.com* ;
- Une **tribune avec 20 ONGs locales et nationales dans la version en ligne du journal Le Monde** ;
- La commande d'un sondage auprès de l'Institut Yougov (résultat : **69% des Français pour l'interdiction de cette chasse**). Ce sondage a donné lieu à des retombées presse ;
- Des courriers et relances auprès de la Préfecture de Savoie et du Ministère de la Transition écologique ;
- Sur notre proposition, **125 élus locaux et parlementaires ont signé une lettre ouverte** au Ministre pour lui demander d'interdire cette pratique qui est parue dans le Dauphiné et le média en ligne *Reporterre* ;
- Une **mobilisation en ligne** lors de la consultation publique pour la saison de chasse 2023 (au total, plus de 80 personnes ont participé, obligeant ainsi le Préfet à justifier cette chasse) ;
- En plus de Sophie Marie, deux illustratrices nous ont proposé leurs services dans le cadre de cette campagne (**Ollune pour une BD militante en ligne et Miss Dermott pour une affiche**).



## Les résultats :

- Nous avons réussi à poser le sujet dans le débat public de manière certaine, avec notamment **45 retombées presse locales mais aussi nationales** (*Libération, le Monde, France Inter, France Info...*)
- Le bruit que nous avons réussi à provoquer a obligé les politiques à prendre en charge ce dossier. Trois députés et un sénateur ont ainsi posé une **question écrite au gouvernement** pour demander l'interdiction de cette chasse et nous avons obtenu un **rendez-vous à la Préfecture de Savoie (auprès du Directeur de la direction des territoires de Savoie) ainsi qu'au Ministère de la Transition écologique en décembre 2022 spécifiquement sur ce sujet.**

Nous avons pu échanger avec la scientifique Aurélie Colas, le consultant scientifique auprès du Parc de la Vanoise, Dominique Allainé et la membre du bureau du Conseil scientifique du Parc de la Vanoise, Nathalie Cayla. Tous nous ont indiqué que les marmottes subissent dangereusement les effets du réchauffement climatique.

Malheureusement cette pratique n'a pas été interdite, et nos interlocuteurs au Gouvernement ont changé du fait du remaniement intervenu en juillet 2023. **C'est la raison pour laquelle nous continuerons à nous mobiliser en actionnant d'autres leviers d'action et de communication en 2023.**

[Les infos sur notre campagne sur notre site internet.](#)

# LES AUTRES ACTIONS RELATIVES A LA CHASSE



## • OPPOSITION À L'ÉLARGISSEMENT DU PASS RÉGION AUX ACTIVITÉS DE CHASSE ET DE PÊCHE

Début mai, notre association a appris que le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes (AURA) allait élargir le dispositif jeune du *Pass région* aux activités de chasse et de pêche. **Un lycéen peut donc désormais passer son permis pour moins de 20 euros.** Notre association s'est mobilisée en urgence (nous avions trois jours pour le faire avant le vote) en lançant une pétition qui a recueilli **33 000 signatures.**

La majorité de Laurent Wauquiez a pourtant voté ce dispositif inadmissible le 12 mai.

[La pétition disponible en ligne ici.](#)



## • PRISE DE POSITION CONTRE LES TIRS AUX SANGLIERS PAR DÉROGATION PRÉFECTORALE AU VIVIERS-DU-LAC

Alertée par un journaliste du *Dauphiné Libéré* puis par plusieurs riverains, notre association **s'est opposée à la dérogation préfectorale permettant au lieutenant de louveterie de tirer sur des sangliers hors période de chasse et en pleine ville.** Nous avons eu de nombreux échanges avec la mairie de Viviers-du-Lac et resterons attentifs à la suite de ce dossier l'an prochain.

[L'article sur le sujet sur notre site internet.](#)



## • INTERPELLATION DES ÉCOLES FAISANT INTERVENIR LES CHASSEURS DANS LES CLASSES

Sur les comptes Instagram des fédérations de chasse de Savoie et Haute-Savoie, il arrive de voir des posts vantant leurs interventions dans les écoles du département. Lorsque nous pouvons retrouver le nom de l'établissement, **notre association alerte de manière systématique les professeurs et les parents d'élèves sur ces interventions que nous estimons anormales.** Nous avons un retour de directrice d'établissement qui indiquait qu'ils allaient prendre en compte notre point de vue et ne plus faire appel aux chasseurs, mais aussi un retour décevant du Conseil Départemental de la Savoie maintenant le statu quo.

NOS CAMPAGNES

---

# ÉLEVAGE



# LABEL ROUGE "PORC"

En juillet 2023, le cahier des charges du Label Rouge "Porc" a fait l'objet d'une révision. La précédente mouture faisait la part belle à l'élevage intensif. Contrairement aux poulets et aux dindes Label Rouge, qui bénéficient d'un accès à l'extérieur, **le Label Rouge Porc ne garantit en effet aucunement que les cochons soient détenus en plein air ou sur paille.** Or, alors que la révision aurait été une occasion pour le Label Rouge Porc de renforcer ces exigences vis-à-vis du bien-être animal, cette nouvelle mouture est muette sur les mutilations ou les conditions de vie des animaux. C'est la raison pour laquelle l'AJAS s'est mobilisée et a proposé une **tribune dans la version web du Monde** avec quatre autres ONGs afin de dénoncer la révision peu ambitieuse du cahier des charges Label Rouge Porc qui favorise l'élevage intensif. Nous avons également envoyé plusieurs pages de **contre-propositions à l'Institut National de l'Origine et de la qualité (INAO).**

[Les infos de la tribune sur notre site internet.](#)

# COMBATS DE VACHES HÉRENS EN CHARTREUSE

Le 2 septembre 2023 se tiendra une bataille de vaches Hérens à Saint-Pierre-d'Entremont en Isère. **L'AJAS dénonce ce "spectacle" ridicule,** faussement traditionnel (la pratique n'a même pas 30 ans en France) qui stresse les animaux et peut leur occasionner des blessures. Nous avons alerté la presse dans un communiqué qui a donné lieu à un article en ligne.

[Notre communiqué de presse disponible sur notre site internet.](#)

# MAIS AUSSI...

Nous avons envoyé un communiqué de presse **contre la révision du signe de qualité foie gras Label rouge qui continue d'autoriser le gavage.** Ce communiqué a donné lieu à un article dans le journal en ligne Reporterre.

Nous avons contribué à **l'enquête publique contre le projet d'élevage intensif de saumons à Golfe-Juan.** Sur la proposition du conférencier Frédéric Mesguich, l'AJAS a cosigné une **tribune dans la version web du journal Le Monde pour demander des normes plus élevées de bien-être animal dans le cadre des accords de libre-échange.**



## Campagne transport

En 2023, l'Union Européenne révisé sa réglementation sur le bien-être animal. Une opportunité unique d'obtenir des avancées pour le droit des animaux notamment en matière de transport puisque l'Europe est l'échelon pertinent sur ce sujet. La Savoie est particulièrement concernée par cette problématique puisque le tunnel du Fréjus se situe sur notre territoire. Or, près d'un million de jeunes vaches y passent chaque année, à destination du marché italien. L'AJAS a lancé une campagne pour demander une révision ambitieuse de la réglementation européenne incluant la fin des longs transports ainsi que l'arrêt des exportations hors Union Européenne.

Plusieurs ONGs étant sur ce sujet, nous avons décidé de ne pas multiplier les pétitions mais de lancer une opération "cartes postales" en proposant aux gens d'adresser une carte au ministre de l'Agriculture depuis leur lieu de vacances ou d'habitation.

Nous avons mené plusieurs actions en ligne ainsi que :

- un happening le 29 avril à Chambéry
- une opération de sensibilisation en mai à Aix-les-Bains
- un stand d'information sur le marché de Chambéry en juillet
- un happening à Saint-Jean-de-Maurienne suivi d'un tractage sur le marché le 29 juillet.

Ces actions ont fait l'objet de 4 articles de presse.

Nous avons pu collecter près de 300 cartes postales que nous envisageons d'adresser en septembre 2023 au gouvernement lors d'une rencontre inter-ONGs à Paris.

[Consulter la page internet relative à notre campagne](#)

NOS CAMPAGNES

---

PÊC  
HE



# CAMPAGNE HOMARDS



Nous avons écrit de nombreux courriers aux magasins et au siège de Provencia pour leur demander de cesser de commercialiser des crustacés vivants. Nous avons ainsi réalisé **deux happenings devant le Carrefour de Grésy-sur-Aix, un happening devant le siège et le Carrefour d'Annecy-le-Vieux et de Seynod** pour lesquels nous avons eu des retombées presse locale ainsi qu'un article dans le *Canard enchaîné* et un passage sur *France Inter*. La pétition en ligne a obtenu **34 000 signatures**, preuve de l'importance de ce sujet.

À l'approche des fêtes de fin d'année, l'AJAS a eu à cœur de sensibiliser au sort des crustacés et plus particulièrement des **homards** qui sont transportés vivants depuis l'Amérique du Nord ou le Royaume-Uni parfois par avion. Afin d'informer le public et de tenter d'obtenir des avancées concrètes, nous avons décidé de cibler tout particulièrement l'enseigne **Provencia** qui détient un grand nombre de Carrefour et Carrefour City dans la région.



Nous avons également fait une opération de tractage devant Leclerc Chambéry et écrit à plusieurs magasins dont le Super U de La Ravoire.

Si cette campagne a été **pertinente en termes de sensibilisation** auprès des consommateurs, pour le moment elle n'a pas suscité l'engagement de l'enseigne Provencia qui se mure dans le silence.

NOS AUTRES  
ACTIONS

VÉGÉTARIANISME



# RECORD DU MONDE DE LA PLUS GROSSE TARTIFLETTE VEGAN

L'action phare de cette nouvelle année a, évidemment, été l'organisation de **la plus grosse tartiflette vegan qui n'a jamais existé (500 kilos)**. Cet événement fort a réuni plus de 400 personnes au centre des Congrès le Manège de Chambéry.

Plus de **20 bénévoles ont été mobilisés sur deux jours et davantage en amont de l'événement** afin de rechercher des sponsors, des partenaires, du matériel pour la tartiflette, des lots pour la tombola, des musiciens pour le concert, etc.

Nous remercions l'Eau Vive Saint-Alban-Leyse, La Vie, Vegusto et Les Brasseurs Savoyards pour leur partenariat, ainsi que la vingtaine d'entreprises et de restaurants vegan qui ont offert des lots à la tombola. Un grand merci également à Cédric Pernot, pâtissier chambérien, et **Brigitte Gothière**, directrice de L214, respectivement parrain et marraine de l'événement.

Ce succès a été rendu possible par l'implication de toute l'équipe pendant des mois. Cet événement a aussi été exceptionnel par son caractère unique. Nous n'envisageons pas de le reproduire à l'identique car nous ne pourrions pas faire mieux. Toutefois, nous croyons à l'impact de tels projets sur la démocratisation de l'alimentation végétale et nous continuerons d'en mener dans les mois/années à venir !

[Les photos, la vidéo et le compte rendu de l'événement](#) disponibles sur notre site Internet.



Cet événement fut couronné de succès avec :

- une billetterie prise d'assaut (les 400 places ont été vendues 15 jours à l'avance),
- aucun gaspillage (200 parts ont été commandées à emporter et 100 données à la Cantine Savoyarde),
- un événement qui a été bénéficiaire grâce à nos partenaires,
- 27 reportages et articles de presse. Au niveau local, l'article du *Dauphiné Libéré* a été le plus lu et commenté de l'année sur les réseaux sociaux. Au niveau national, *Le Point*, *Libération*, *France Inter*, *20 minutes* et *BFMTV* ont parlé de l'événement sans que nous ayons envoyé de communiqué de presse à leur attention.



# ENQUÊTE SUR L'APPLICATION DE LA LOI SUR LES MENUS VÉGÉTARIEN DANS LES LYCÉES DE LA RÉGION AUVERGNE RHÔNE- ALPES (AURA)



A l'occasion de la Journée Sans Viande le 20 mars 2023, l'AJAS a rendu publique une grande enquête sur l'application de la loi Egalim dans les lycées de la région AURA. Après plusieurs mois de travail, **nous avons pu obtenir les menus de 175 établissements d'enseignement général et constaté que 24% d'entre eux ne proposaient pas systématiquement au moins un menu végétarien par semaine ce qui les rendait hors-la-loi.** Notre enquête a été très mal reçue de la part de la région AURA, l'organisme de tutelle des lycées. L'AJAS avait envoyé une mise en demeure à Laurent Wauquiez, le président de Région, pour lui demander de mettre les lycées en conformité avec la loi.



Après plusieurs semaines de silence et de propos fallacieux visant à dénigrer notre association par voie de presse de la part de la Région AURA, **notre avocate, Arielle Moreau, a saisi la commission d'accès aux documents administratifs (CADA).** Un mois plus tard, cette dernière nous répondait qu'elle ne pouvait pas nous faire parvenir les documents prouvant que la Région mettait tout en œuvre pour faire appliquer la loi car ces derniers étaient soit trop nombreux, soit inexistant. Ne pouvant pas en rester là, **l'AJAS a décidé de saisir le tribunal administratif de Lyon contre la Région afin que la loi Egalim sur les menus végétariens soit appliquée en Auvergne-Rhône-Alpes.**

[Les infos sur notre enquête sur notre site internet.](#)

**NOS AUTRES  
ACTIONS**

---

# CIRQUE UES



# NOS ACTIONS SUR LES CIRQUES

Depuis sa création, l'AJAS s'oppose à l'utilisation des animaux dans les cirques. **Nous souhaiterions faire de la Savoie un département où ils sont interdits.**

C'est la raison pour laquelle nous interpellons systématiquement les élus de Savoie (et parfois des départements environnants) lorsqu'un cirque occupe leur territoire, qu'il soit sur la voie publique ou sur terrain privé.

Entre septembre 2022 et août 2023, **12 mairies ont été interpellées pour avoir accepté des cirques à animaux sur leur commune.** Nous avons eu des retours (insatisfaisants) des mairies de Rumilly et Barby, se cachant derrière la loi.

Nous avons eu un courrier de la commune de La Ravoire qui a demandé à ses services, suite à notre interpellation, que l'affichage des circassiens soit enlevé de la voie publique et aux abords des écoles.

Toujours à la Ravoire, l'AJAS a collaboré avec les élus du groupe Eco-existons pour **la rédaction de son vœu sur l'interdiction des cirques à animaux au niveau national** (ce dernier a été présenté en conseil municipal mais n'a pas été voté en l'état par la majorité).



Sabrina HAERINCK

Conseillère municipale de Chambéry  
Déléguée à la lutte contre les précarités  
et à la protection des animaux et du vivant

La mairie de Chambéry a réitéré sa volonté de refuser tout cirque à animaux suite à notre courrier. Nous avons également pu travailler avec l'élue à la Condition animale, Sabrina Haerinck, pour demander le désaffichage des supports publicitaires d'un cirque à animaux, présent dans la commune voisine mais qui avait affiché jusqu'à Chambéry.



NOS AUTRES  
ACTIONS

ANIM  
AUX  
DE  
COMP  
AGNIE





## SALON DU CHIOT

En mai 2023, s'est tenu un salon du chiot à Aix-les-Bains. **Plusieurs bénévoles sont allés avec l'association Les Amis des Bêtes, pour sensibiliser aux abords de l'événement.** Une communication et une **vidéo** ont été réalisées. On y voit notamment plusieurs ventes illégales, le délai de réflexion obligatoire d'une semaine n'ayant pas été respecté.

Notre association a pu contacter la mairie d'Aix-les-Bains afin que cela ne puisse plus se reproduire lors d'éventuelles prochaines éditions.

[Lien vers l'article et la vidéo sur notre site.](#)

## MALTRAITANCE

Chenil à l'abandon, tirs sur des corbeaux en plein lotissement, élevage de chiens insalubre, cas de maltraitance et de sacrifice de chèvres, pièges à corvidés, etc. L'AJAS reçoit régulièrement des messages (mails, répondeur téléphonique) pour des cas de mauvais traitements sur animaux de compagnie ou animaux d'élevage. N'ayant pas de pouvoirs de police, ni de moyens suffisants pour enquêter, **notre association collabore avec les structures concernées ou plus à même de pouvoir agir (SPA, DDCSPP, etc.).**



**NOS AUTRES  
ACTIONS**

---

# **CORRIDA**



# NOS ACTIONS SUR LES VACHES ET TAUREAUX DE COMBAT



En novembre, le député La France Insoumise Aymeric Caron a déposé une proposition de loi pour interdire la corrida.

**Notre association a ainsi participé au grand mouvement national de soutien à cette initiative.**

Nous avons ainsi tracté sur le marché de Chambéry pour obtenir des signatures que nous avons remises aux 4 députés de Savoie afin qu'ils votent le texte. **Nous avons adhéré au collectif inter-ONG "Pour l'abolition" qui chapeautait cette mobilisation.**

Malheureusement, la proposition de loi n'a pas pu être examinée.



Quelques semaines plus tard, un élu du Parti animaliste nous a contacté afin de **signer une tribune pour l'interdiction des pratiques cruelles dans le cadre de la bouvine** (ensemble de jeux et spectacles taurins, sans mise à mort de l'animal). Y sont notamment pratiquées la castration à vif des taureaux ou encore la ferrade.

[La tribune dans le journal "Le Monde"](#)

NOS AUTRES  
ACTIONS

---

# JURIDIQUE

# LES AFFAIRES EN COURS

## Condamnation du “tueur de chats” de Vions.

L'AJAS s'était constituée partie civile aux côtés de la SPA de Chambéry pour des faits remontant entre 2019 à 2021. Un homme a été condamné pour avoir tué une cinquantaine de chats à son domicile dans l'avant-pays savoyard. Il les apatait, les capturait et les noyait. L'homme a reconnu et même revendiqué les faits, considérant qu'il était la victime des chats errants qui occasionnaient des dégâts dans son jardin et a plaidé la légitime défense. Il a été condamné à 4 mois d'emprisonnement avec sursis et au dédommagement des parties civiles et remboursement des frais d'avocats. N'ayant toujours pas payé intégralement la somme à notre association, l'AJAS a décidé de **saisir l'huissier de justice** afin d'obtenir le versement qui lui est dû.

[Plus d'infos sur cette affaire sur notre site Internet.](#)

Aux côtés de sept autres associations de protection animale, l'AJAS a porté plainte contre l'arrêté préfectoral de Haute-Savoie ordonnant le **massacre de 75 bouquetins en deux jours dans le massif du Bargy**. Après que 61 animaux ont été tués, le Préfet a finalement suspendu son arrêté, ce qui a rendu notre action en justice vaine.

[Plus d'info sur cette affaire sur notre site Internet.](#)



L'AJAS travaille actuellement avec deux avocates : Maïtra Olivia Symniacos, du cabinet Animalex, avocate de l'association depuis son origine et, sur son conseil, avec Maïtra Arienne Moreau, ancienne avocate de l'association One Voice, pour les affaires de droit public et notamment la plainte devant le tribunal administratif pour les cantines des lycées de la région AURA.

NOS AUTRES  
ACTIONS

SEN  
SIBI  
LISA  
TION



# CONFÉRENCES

Notre association poursuit sa tradition d'organisation de conférences tout au long de la saison. Nous avons eu ainsi la chance d'accueillir des intervenants de grande qualité, experts dans leurs domaines respectifs :

- **Myriam Bahaffou, chercheuse écoféministe :** "Peut-on être féministe et manger des animaux ?"
- **Nicolas Marty, chargé de campagne à l'association One Voice:** "L'expérimentation animale est-elle légitime ?"
- **Laurent Bègue, chercheur et Gauthier Riberolles, chargé d'études bien-être animal chez Welfarm:** "Poissons et condition animale : quels enjeux ?"
- **François Carnino, conférencier à L214 :** "Comment et pourquoi végétaliser son alimentation ?"

Ces conférences ont intéressé entre 15 et 30 personnes ce qui n'est guère satisfaisant au vu de la qualité des intervenants et des sujets traités et en dépit d'une grosse communication de la part de l'AJAS pour promouvoir ces événements. Cela interroge sur le fait de poursuivre ou non ces conférences.



## Stands de sensibilisation

Au mois de février, les bénévoles de l'AJAS ont tenu deux stands lors des salons lyonnais Primevère et Veggieworld.

L'association a également tenu des stands lors du forum des associations de Chambéry en septembre, des journées portes ouvertes de la SPA de Chambéry et du festival Natur'Enjeux de FNE Savoie.



Conférence & débat  
**Nicolas Marty**  
chargé de campagnes à  
l'association One Voice

L'expérimentation animale  
est-elle légitime ?



ENTRÉE LIBRE  
**Samedi 3 déc. -18H**  
**CHAMBÉRY**  
La Base - Malraux  
67 place François Mitterrand

Dans cette conférence grand public, Nicolas Marty exposera les pratiques de l'expérimentation animale en France ces dix dernières années afin de questionner la légitimité de ces pratiques et les manières de lutter pour la prise en compte des intérêts des animaux qui les subissent. La conférence sera suivie d'une séance de dédicace du livre "On fonctionne tous de la même manière" de Rick Bogle traduit par Nicolas Marty.

NOS AUTRES  
ACTIONS

---

# ZOO FRÈRES QUE



# LE PROJET

Au mois de juin 2023, notre association a créé une **Zoofresque, un atelier ludique et collaboratif sur le modèle de la Fresque du climat, afin de mieux appréhender notre rapport aux animaux.**

Cette Zoofresque, qui sera officiellement lancée en septembre 2023, a fait l'objet de plusieurs sessions de test :

- Deux animations à Lyon ;
- Deux animations à la Maison des associations de Chambéry ;
- Une animation à Grenoble ;
- Une animation en visio ;
- Deux formations des fresqueurs en ligne.

Un site internet a été créé tout comme un magnifique logo (merci Sophie). La marque Zoofresque a été déposée à l'Institut national de la Propriété Intellectuelle (INPI).

[Nous avons également créé un site internet spécifique ainsi qu'un flyer dédié qui sont disponibles ici.](#)



# ZOO

FRESQUE

**NOS AUTRES  
ACTIONS**

---

# **POLITI TIQUE**

## PLAIDOYER



L'AJAS a entrepris une rencontre avec les principales mairies du département afin de leur présenter nos doléances sur le plan de la condition animale à l'échelle municipale (cirques, cantines végé, feux d'artifices, sensibilisation aux abandons, stérilisations, gestion des rats et pigeons etc). **Nous avons ainsi pu rencontrer les élus de sept communes.**

Deux petits projets ont été menés avec les mairies d'Aix-les-Bains et de Chambéry. Le premier portait sur les pigeons afin de dissuader le nourrissage et développer l'installation de pigeonnier contraceptif à Aix. Le deuxième concerne la présence d'un vendeur d'animaux sur le marché de Chambéry. Suite à l'intervention de l'élue, il semblerait que désormais la présence d'animaux vivants sur le marché soit interdite.

Sur ce sujet, nous avons été contacté par l'association Dignité animale située dans le Rhône, concernant la vente d'animaux sur le marché de Neuville sur Saône. Sur leur proposition, nous avons cosigné une lettre à l'attention de la mairie de Neuville-sur-Saône.

## CONVERGENCE ANIMAUX POLITIQUE

Notre association fait également partie de Convergence Animaux Politique (CAP), qui fait du lobbying auprès des parlementaires français. Nous travaillons avec eux pour faire remonter nos demandes sur nos campagnes auprès des députés et des sénateurs. Ils nous permettent également d'obtenir des RDV au niveau national. Nous participons aussi à leurs rencontres thématiques sur Paris afin de pousser nos demandes auprès des parlementaires. **En 2022-2023, nous avons participé aux rencontres sur la végétalisation et à une autre sur l'élevage. Nous avons également participé à une table ronde entre ONG et députés.**



# NOS AUTRES ACTIONS

---

COM

# LA COM

L'AJAS a toujours la chance de pouvoir bénéficier du travail de **Sophie Marie**, illustratrice professionnelle qui a réalisé l'intégralité de nos flyers, affiches et supports de campagne. Quelques visuels numériques ont été réalisés par quatre étudiants en école de communication qui avaient choisi notre association comme structure pour leur dossier de fin d'année.

L'AJAS est désormais présente sur **Facebook, Twitter, LinkedIn, Instagram et Tik Tok** grâce à Abby Besson qui a animé quelques mois le compte de l'association. Nous cherchons désormais une relève.

Les réseaux sociaux nous permettent de faire connaître toutes les actualités de notre association mais aussi de participer à des actions en ligne comme celle de la **Journée mondiale pour la fin du spécisme** fin août 2023. L'AJAS envoie régulièrement des lettres d'informations à ses 700 abonnés.



L'Association Justice pour les Animaux de Savoie est la seule association savoyarde antiséciste de protection animale. Putois, dromadaire, poules, lapin... **nous défendons TOUS les animaux!**

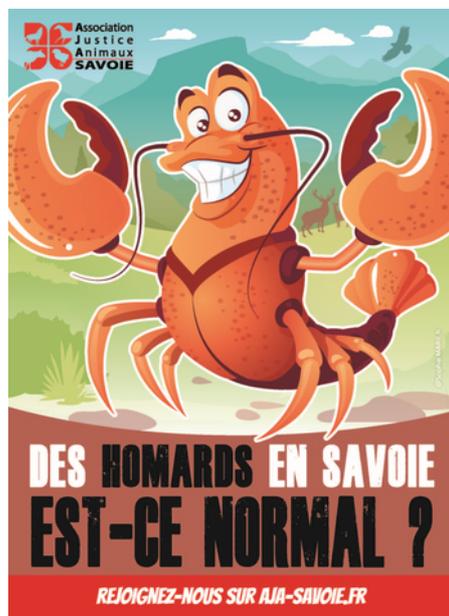
Notre association, créée en 2014, agit de manière pacifiste pour changer le regard des savoyards sur les animaux et obtenir des avancées concrètes pour réduire leurs souffrances.

#### NOS ACTIONS

- sensibilisation = tractage, stands, conférences, interventions en milieu scolaire, fête des animaux...
- actions de terrain = happening, conférence de presse, participation à des manifestations d'associations amies...
- plaidoyer auprès des élus locaux pour obtenir des engagements en faveur des animaux
- actions de soutien aux autres associations = récolte de nourriture, dons...



REJOIGNEZ-NOUS SUR [AJA-SAVOIE.FR](http://AJA-SAVOIE.FR)



ORG

A  
INTE  
RNE



# ORGANISATION INTERNE

L'AJAS a mis en place des procédures pour faire face à la croissance du nombre de ces bénévoles.

- Utilisation de l'outil **Discord** pour faciliter les échanges entre bénévoles ;
- Mise en place d'un processus d'intégration avec désignation d'une **marraine, Magali**, pour accueillir les personnes souhaitant faire du bénévolat à l'AJAS ;
- Elaboration d'un processus de sélection pour les candidats au **conseil d'administration** ;
- Création d'un **trombinoscope** des bénévoles actifs ;
- Mise en place de **fiches synthétiques** pour chacune des campagnes de l'AJAS et organisation de réunions de présentation dédiées ;
- Mise en place d'une petite **boutique** avec les stickers de campagne et l'équipement bénévole (casquette et t-shirt).

Nous avons également créé un **compte Lilo** en juin 2023.

## L'AJAS dans l'univers des ONGs

Notre association souhaite, autant que faire se peut, travailler avec d'autres organismes dont elle partage les valeurs. C'est la raison pour laquelle nous signons volontiers des initiatives de la part d'autres associations comme l'appel à manifester du collectif animalier "06 contre la chasse".

Nous avons également adhéré à FNE Savoie ainsi qu'au collectif Cap Loup.

## CA 2022-2023



**Pauline**  
PRÉSIDENTE



**Lucie**  
SECRETARE



**Benjamin**  
TRESORIER



**Aurélie**



**Sophie**  
(NOTRE ILLUSTRATRICE !)

# BILA IN FINA NCIER

# NOTRE BILAN FINANCIER

## • RESSOURCES

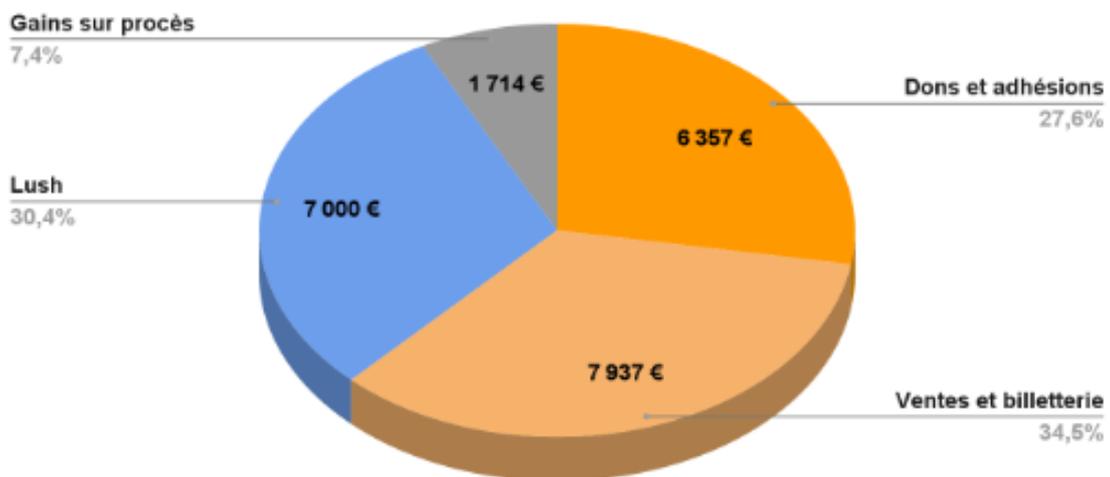
Sur l'année écoulée, les ressources récoltées par l'AJAS s'élèvent à **23 008€**. Les chiffres sont difficilement comparables avec ceux des exercices précédents avec le COVID et la relative mise en sommeil de l'association.

**Les dons et adhésions de particuliers ont presque doublé par rapport à l'an dernier (+95%)** et représentent 28% des ressources de l'association (6 357€). En tenant compte des recettes de la billetterie de nos différents événements et conférences (7 397€) et des ventes de textiles de l'association pour les bénévoles (540€), les ressources provenant du public s'élèvent à 14 294€ (+136%).

L'association a également bénéficié d'un don de la **Fondation Lush** (7 000€) qui a financé une grande partie de la campagne "Marmotte".

Enfin, l'AJAS a reçu un montant de 1 500€ à la suite d'un jugement du tribunal dans une affaire de maltraitance où elle s'était portée partie civile et 214€ dans le cadre de la procédure relative aux bouquetins du Bargy.

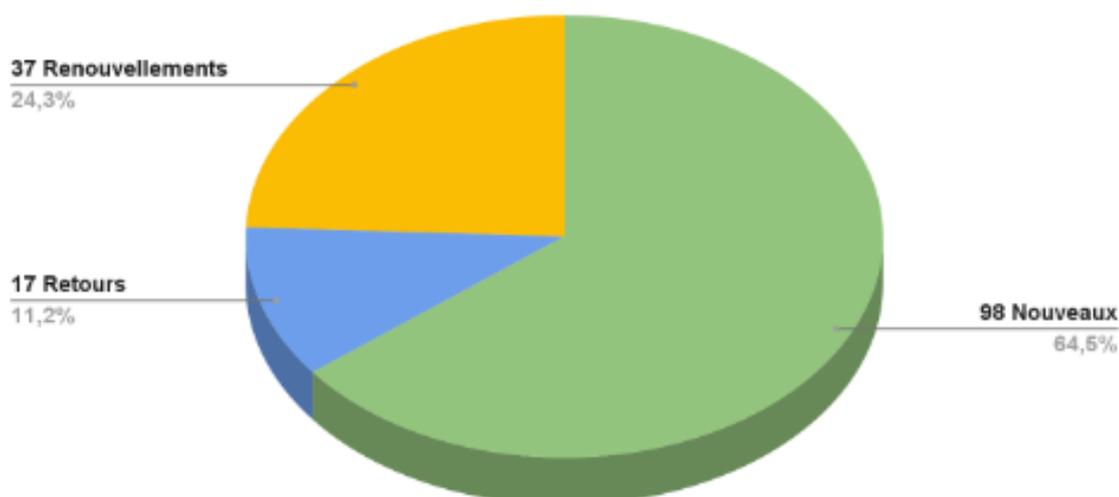
**L'association n'a reçu aucune subvention publique sur cet exercice.**



## • RESSOURCES ISSUES DE LA GÉNÉROSITÉ PUBLIQUE

Le don reçu de la part de la Fondation Lush ayant été effectué pour un projet spécifique et ne pouvant donc pas être considéré comme pérenne, il est important de jeter un coup d'œil plus détaillé sur les ressources provenant de la générosité publique.

Du côté des adhésions, près de **60% des membres de l'an dernier (soit 37 personnes)** nous ont renouvelé leur confiance (dont une membre bienfaitrice), et 17 anciens adhérents ont même fait leur retour. Mais ce sont surtout de nouvelles personnes qui constituent l'essentiel des nouveaux soutiens de l'association, avec 98 personnes primo-adhérentes. Sur l'exercice écoulé, l'AJAS a ainsi pu compter sur le soutien de **152 adhérents** (en comptant les 2 anciennes présidentes de l'association, membres d'honneur) !



À ces adhésions s'ajoutent les dons effectués en ligne via HelloAsso ou envoyés par chèque, mais aussi tous les dons reçus lors de nos événements et conférences, en plus des recettes de billetterie. **Le total des dons reçus s'élève ainsi à 4 767€ pour plus d'une centaine de donateurs, ce qui représente un don moyen de 43€.**

Les ventes de nouveaux t-shirts et de casquettes à l'effigie de l'association ont également rapporté 540€.

Enfin, l'organisation d'événements comme la Méga-Tartiflette vegan (4 698€ de billetterie et 2 498€ de recettes pour la buvette) ou les diverses conférences (197€ de billetterie) ont rapporté un total de 7 397€ à l'association.

## • DEPENSES PAR NATURE

**L'AJAS est une association constituée à 100% de bénévoles, elle n'a donc aucun frais de personnel.**

Les deux principaux postes de dépenses sont les **honoraires** (ceux de notre avocate mais également des frais d'huissier pour la tartiflette et des frais liés à la procédure concernant les bouquetins du Bargy) - pour un total de 3 734€ - et les dépenses de communication (3 941€), dont une grande partie a été prise en charge par le financement de Lush pour la campagne "Marmotte". La plus grosse dépense ici correspond à la location du camion publicitaire à l'occasion de l'action de sensibilisation dans les rues de Grenoble et les stations de montagne (1 980€), le reste étant en quasi-totalité des impressions d'affiches, de flyers et de stickers (1 958€).

L'organisation de la Méga-Tartiflette a également généré des dépenses alimentaires (simili fromage Vegusto, boissons, etc.) pour un total de 1 668€, des frais de location (la salle "le Manège" et la poêle géante) pour 1 074€. Au total, l'organisation de l'événement a coûté 4 318€ à l'association mais a généré 7 925€ de recettes, soit un bénéfice net de 3 607€.

Les **défraiements des bénévoles** pour leurs déplacements (actions, salons, colloques...) s'élèvent à 1 861€ sur l'exercice.

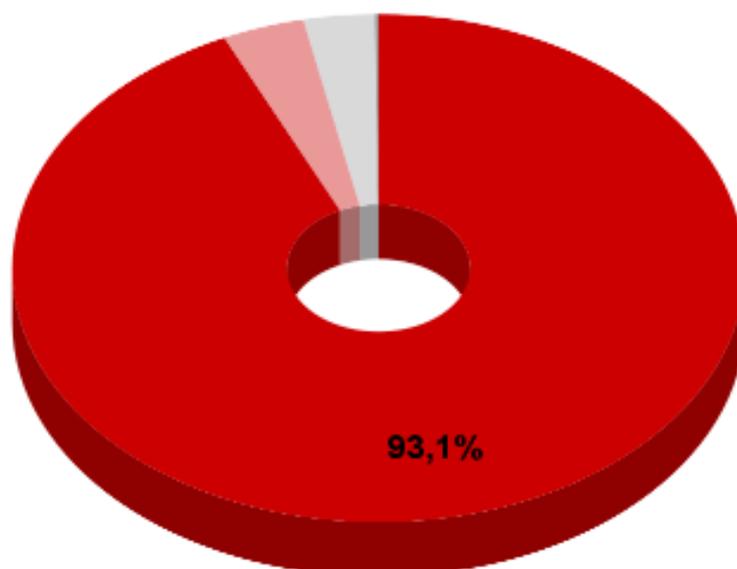
Les principaux postes de dépenses restants concernent les participations à des salons (Primevère et VeggieWorld) pour 624€, l'achat des nouveaux textiles de l'AJAS (t-shirts et casquettes) pour 604€ et les cotisations que nous avons payées pour adhérer à d'autres associations ou collectifs (Alliance des Opposants à la Chasse, FNE Savoie, ASPAS, CAP) pour 527€.

Les **frais administratifs** (frais bancaires, téléphonie, affranchissement, assurance...) s'élèvent quant à eux à 530€. Des changements d'opérateur téléphonique (Free) et d'établissement bancaire (La Poste → Crédit Mutuel) ont été effectués afin de réaliser quelques économies sur ces dépenses et/ou de gagner en efficacité.

## • REPARTITION DES DEPENSES

Une des manières d'évaluer l'efficacité d'une association est de regarder la part de ses dépenses utilisées directement pour ses missions sociales. **Dans le cas de l'AJAS, qui est donc une association 100% bénévole et qui engage très peu de frais de recherche de fonds, cette répartition est particulièrement positive.**

En d'autres termes, cela signifie que sur un **don de 100€ effectués à l'AJAS, 93€ vont directement aux actions pour les animaux**. Cependant, il faut aussi considérer que les dépenses pour la Boutique (textiles AJAS), et les frais administratifs permettent également à l'association de fonctionner correctement, **et servent donc aussi la même cause !**



● Missions sociales ● Boutique ● Administratif ● Divers

## RÉSERVES

À ce jour, l'AJAS dispose de près de **12 k€ de réserves**, ce qui représente environ 1,2 année de fonctionnement de l'association. Cela signifie que si l'association ne reçoit plus aucune ressource du jour au lendemain, elle peut poursuivre son activité pendant plus d'une année.

Pour une association comme l'AJAS et conformément aux recommandations du Ministère de l'Intérieur, il est important de disposer de réserves suffisantes pour assurer la pérennité de l'association. **La recommandation préconise «entre une et deux années de fonctionnement» d'avance (pas de caractère obligatoire).** C'est aussi un indicateur de bonne gestion et d'anticipation, afin de pouvoir faire face à des dépenses significatives comme lorsqu'il y a des procédures juridiques longues et coûteuses.

# L'AJAS EN CHIFFRES



**4**  
Conférences



**142 721**  
Signatures  
de pétitions



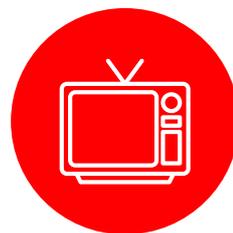
**20**  
Actions  
terrain



**100**  
Retombées  
presse



**13**  
Rencontres  
politiques



**4K**  
Abonnés sur  
les réseaux  
sociaux



**CONTACT :**

*ajasavoie@gmail.com*  
*aja-savoie.fr*